MORANGIS
MAIRIE DE MORANGIS
12 AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE
BP98- 91423 MORANGIS CEDEX
01 64 54 28 28
mairie@morangis91.com
www.morangis91.com

MORANGIS
Lettre du Maire
N°4 - AVRIL 2022

ENSEMBLE, AMÉNAGEONS UNE VILLE PLUS VERTE !

ÉDITO DU MAIRE

NOUS VOUS PROPOSONS DE PARTICIPER AU RENOUVEAU DE CE LIEU EMBLÉMATIQUE... EN EXPRIMANT VOTRE CHOIX.

Chères Morangissoises, Chers Morangissois,

Vous connaissez mon attachement et celui de mon équipe à améliorer notre cadre de vie. L'environnement occupe une place importante dans notre programme et nous avons tout de suite initié un certain nombre d'actions pour faire de Morangis une ville engagée et durable.

Morangis s'est inscrit dans le dispositif « Essonne verte, Essonne propre » et dans la lutte quotidienne contre les dépôts sauvages. Des campagnes de sensibilisation pour lutter contre les déjections canines, les masques et mégots au sol ont été menées. Nos équipes propreté et espaces verts ont été renforcées pour répondre chaque jour à différents défis, à l'instar d'une grande opération de désherbage et nettoyage orchestrée notamment dans la ZAE.

Cette vision pour notre ville, nous l'avons ancrée au cœur, mais nous ne pouvons agir seuls. C'est collectivement que nous réussirons à conserver et améliorer notre cadre de vie.

Dans cette dynamique, la démocratie participative est un formidable vecteur de partage que nous souhaitons densifier. Nous avons mis en place les balades urbaines et constatons rue après rue, rencontre après rencontre de votre intérêt et chaleureuse participation.

Ce sont ces temps d'échanges qui apportent des améliorations concrètes au plus proche de votre quotidien.

Après avoir fait réaliser un audit du patrimoine arboré, le prochain projet est de redonner ensemble des couleurs aux espaces verts de la ville.

Le Parc Saint-Michel, place centrale de Morangis et lieu majeur d'accueil de nos rendez-vous, va faire l'objet d'une restructuration respectueuse de l'environnement.

Nous vous proposons de participer au renouveau de ce lieu emblématique, en participant à des ateliers « Nature en ville » et en exprimant votre choix dans le cadre d'un Budget Participatif « vert », dont nous vous dévoilons les contours ci-après.

Une autre volonté vous est expliquée à travers ces pages, celle d'atteindre les 3 fleurs du label « Villes et villages fleuris ». Pour cela, les équipes des espaces verts de la ville vous ont réservé de belles surprises visuelles et olfactives à découvrir aux quatre coins de Morangis dès le mois de mai.

Les animaux ne sont pas oubliés, puisque désormais la lutte contre la maltraitance animale est intégrée dans les missions de la Police Municipale et la ville a reçu les encouragements pour le Label « Ville amie des animaux ».

Par ces premières actions, la ville témoigne de son engagement à agir vraiment au service de l'écologie urbaine et de la biodiversité et rendre le cadre de vie Morangissois plus agréable à tous.

Sincèrement votre

Madame Le Maire,
Brigitte Vermillet

NATURE EN VILLE - LE PARC SAINT-MICHEL : POUMON VERT DE LA VILLE

Aujourd'hui, le Parc Saint-Michel est le seul espace vert de la ville qui offre la possibilité de profiter de moments de convivialité en famille ou entre amis, le temps d'une promenade ou d'un parcours sportif. Il nous accueille et nous ravit pour les événements en plein air tout en étant un formidable terrain de jeux pour nos enfants. Nous voulons agir avec les Morangissois pour valoriser notre patrimoine en une requalification respectueuse de ses ressources, de sa biodiversité, en garantissant la pluralité de tous les usages.

Dans le droit fil de nos engagements pour préserver notre cadre de vie, une réflexion est menée sur la restructuration du Parc Saint-Michel. L'urgence est le remplacement par d'autres essences des 24 arbres malades et abattus, mais ce projet ne peut être conçu que dans une conception globale sur le long terme : **le développement de la biodiversité, la création de nouveaux espaces de rencontre et de découverte, la réhabilitation du kiosque et l'installation d'un éclairage pour prolonger les soirées d'été en toute sécurité.**

Le **bâtiment Saint-Michel**, dont tout le monde peut constater l'état de délabrement intérieur et extérieur et son **parking** feront également partie de ce futur aménagement.

Nous souhaitons que ce projet prenne forme collectivement. Dans le cadre du **budget participatif « vert** », les Morangissois seront appelés à se prononcer sur les différentes possibilités. Le rendez-vous sera donné avant l'été pour une présentation, une consultation et enfin le vote.

Pour mettre en place ce projet, la municipalité travaille à l'élaboration d'une Convention « Nature en Ville » en partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels Sensibles du Conseil départemental et le CAUE 91 *(Conseil d'architecture, d'urbanisme, de l'environnement).* Ce dispositif décrit un certain nombre d'engagements pris entre les trois partenaires, pour favoriser et promouvoir la **biodiversité urbaine**.

Les premières réunions de travail ont permis d'établir un plan-programme, avec un calendrier des actions 2022.

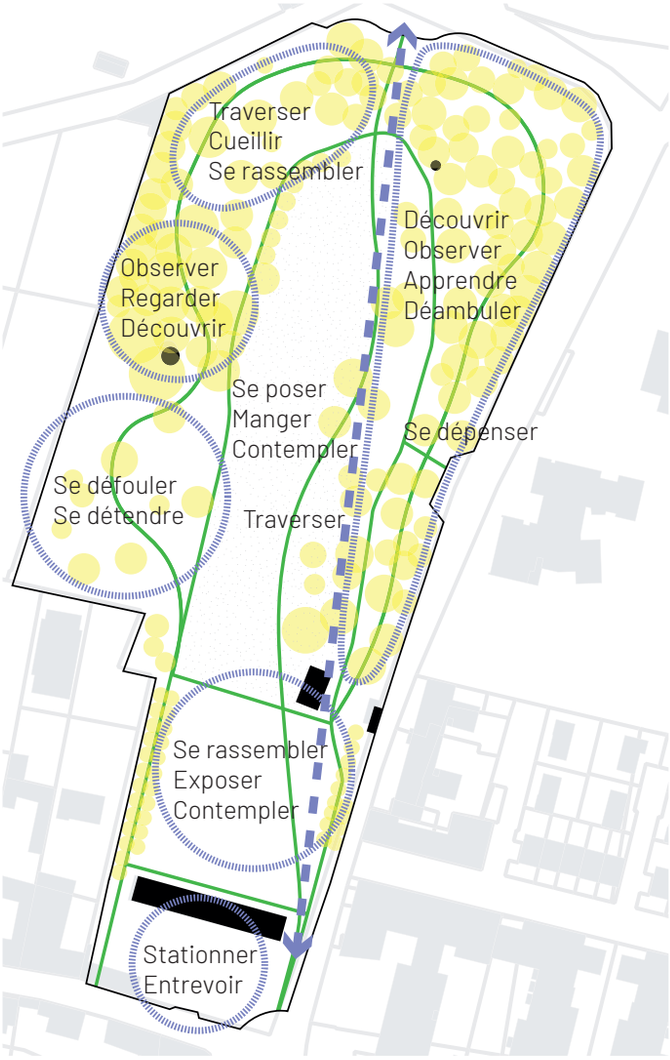

Source document : CAUE 91 diversifier les usages et les milieux du parc Saint-Michel

PLAN PROGRAMME 2022

Avril-Mai

- **Concours de dessins organisé pour les enfants de 9 à 10 ans.**
  Thème : « Imagine ton Parc Saint-Michel »
  Exposition des dessins à l'Espace Saint-Michel.

Juin

- **Ateliers : « À la découverte de la biodiversité »**
  Éveiller la curiosité des habitants sur la biodiversité que renferme le parc et observer la flore présente. Inauguration d'un Hôtel à insectes. Présentation dispositif JNS.
- **Lancement du Budget Participatif vert au profit du Parc**
  Présentation des scénarii proposés pour le réaménagement du parc.

Septembre

- **Signature de la Convention « Nature en Ville »**
  et présentation publique du scénario retenu.

Novembre

- **Plantation des nouvelles essences choisies**

NATURE EN VILLE - LA VILLE

BUDGET PRÉVISIONNEL 2022 : 173 550€ TTC

- **9 702€ TTC** Abattage et désouchage *(arbres du Parc)*
- **111 360€ TTC** Élagage
- **9 000€ TTC** Audit patrimoine arboré *(premère partie)*
- **43 488€ TTC** Fleurissement

OPÉRATION D'ÉLAGAGE 2022

EN JANVIER

Élagage et abattage de **70 ARBRES**

EN AVRIL-MAI

Taille sur **405 ARBRES** *(pousses de plus de 3 ans)*

Taille d'entretien sur **641 ARBRES** *(pousses d'1 an)*

PAROLE D'ÉLUE

JEANNETTE BRAZDA

Maire adjointe Écologie urbaine et protection animale

Pour instituer de nouvelles bonnes habitudes et sensibiliser aux comportements civiques, la Ville de Morangis a initié un ambitieux programme autour de la gestion raisonnée des ressources naturelles, du développement durable et du respect de l'environnement.

Nous avons ainsi mis en place un planning d'élagage raisonné afin de préserver notre patrimoine arboré laissé à l'abandon depuis trop longtemps et nous avons déployé la fauche tardive. Ces actions ont été menées en parallèle de campagne de sensibilisation à la propreté urbaine, la mise en circulation de bus au gaz ou encore l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques.

La prochaine grande étape de notre projet est la restructuration du Parc Saint Michel qui vous est présentée dans ce document.

Le bien-être animal est aussi au cœur de nos préoccupations et nous poursuivons notre mobilisation sur ce thème avec notamment une première campagne de stérilisation des chats errants en partenariat avec l'Association 30 millions d'amis.

Dans la poursuite de nos engagements, nous allons intensifier nos actions et inscrire Morangis dans cette « voie verte » pour que toutes et tous profitions d'un avenir meilleur.

BIODIVERSITÉ : ADHÉRER À LA CHARTE « JARDINS NATURELS SENSIBLES » (JNS) PERMETTRE À TOUS DE PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ LOCALE

L'ensemble des espaces naturels, qu'ils soient privés ou publics, joue un rôle important en matière de préservation de la nature. La Municipalité souhaite encourager la gestion écologique des espaces naturels privés en invitant les Morangissois à adhérer à la charte ***« Jardins Naturels Sensibles »*** initiée par le Conseil départemental de l'Essonne, conciliant jardinage et biodiversité.

L'objectif de l'opération JNS est de permettre à chacun de contribuer concrètement à la sauvegarde des espèces végétales et animales. Jardins privés, balcons, terrasses, cours,... chaque espace est susceptible d'accueillir une faune et une flore relativement diversifiées. Le signataire de la charte est accompagné dans sa démarche par des conseils techniques et bénéficie gratuitement d'animations, de sachets de graines, participation à des ateliers... **Plus d'informations**

jardins-naturels-sensible@cd-essonne.fr
01 60 91 31 84
www.essonne.fr/cadre-de-vie-environnement/patrimoine-naturel/ayez-la-nature-participative

ESSONNE VERTE ESSONNE PROPRE - 2022

Retrouvons-nous le **samedi 14 mai à 13h30**, sous la Halle du Parc Saint-Michel pour une opération de nettoyage écocitoyenne. Secteur de ramassage : Voie du Cheminet, Voie de Contin et Ormeteau. Gants et sacs vous seront fournis !

FLEURISSEMENT : CONCOURS « VILLES ET VILLAGES FLEURIS »

Morangis renoue cette année avec ce label national de la qualité de vie. La ville ne s'y était plus engagée depuis 2017. « *Présent depuis plus de 60 ans, le label « Villes et Villages Fleuris » rassemble près de 4 600 communes labellisées en 2021 sur tout le territoire français, dont 276 « 4 Fleurs ». Il récompense l'engagement des collectivités en faveur de l'amélioration du cadre de vie. Il prend en compte la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, la protection de l'environnement, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, la valorisation du patrimoine botanique français, la reconquête des cœurs de ville, l'attractivité touristique et l'implication du citoyen au cœur des projets* »*. En 2022, le service des Espaces verts fera le buzz ! Son plan de fleurissement sera agrémenté de décors sur le thème des insectes... À découvrir en ville à partir du mois de Mai !

Texte Villes et villages fleuris

Restez informé de l'actualité et retrouvez toutes les infos de votre ville sur

www.morangis91.com

© Mairie de Morangis - 6 900 exmeplaires - Avril 2022 - Imprimerie Compiègne 01 53 35 95 15 - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE